Logo / en-tête collectivité

Modèle : arrêté

Arrêté portant sanction disciplinaire du premier groupe

BLAME

de M. ou Mme……………………………………………..

Grade………………………………………………………………

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Présidentde .......................................................................................................,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 89-677 du 18 Septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Considérant qu'il est reproché à M ......... (énoncer avec précision les faits reprochés à l'agent ainsi que les dates auxquelles ils ont été commis) ……………………………………………………………....................................................................................................

......................……………………………………………………………………………………………….........................................................................

Considérant que M ou Mme…………………………………. a été informé(e) de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix, ainsi que du droit de se taire (préconisé - CCA PARIS 22PA03578 du 02/04/2024)

Considérant que M ou Mme........................... a eu communication de son dossier,

**ARRETE**

**Article 1**

Un blâme, sanction du 1er groupe figurant à l'article L. 533-1 du Code général de la fonction publique, est infligé à M. ou Mme.........................., grade ..........................., à la date du ............................

**Article 2**

La sanction sera effacée au bout de 3 ans si aucune sanction n’est intervenue pendant cette période.

**Article 3**

Le présent arrêté sera transmis au président du centre de gestion, au comptable de la collectivité, et notifié à l'intéressé (e).

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un*.* délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6 rue Pitot –34000 Montpellier) ;Tél: 04-67-54-81-00 ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :